Recommandations pour la rédaction du Mémoire du DU Maladies auto-immunes et maladies systémiques, Université Paris Descartes.

1. Le mémoire pourra être présenté sous forme d’un article écrit en français ou en anglais (manuscrit prêt à être soumis, soumis ou publié…).
2. S’il ne s’agit pas d’un article soumis, le plan devra cependant être superposable à celui d’un article : résumé, introduction, méthode, résultats, discussion.
3. Il pourra s’agir d’une revue de la littérature si cette dernière est systématique selon les règles définies, là encore à l’appréciation du comité pédagogique. La présentation d’un cas clinique original (« à propos d’un cas ») ne sera pas considérée comme recevable (à moins d’une valeur ajoutée majeure..). La présentation d’une lettre n’est pas considérée comme recevable.
4. Tout plagiat est proscrit.
5. Le candidat devra avoir effectué lui-même le travail.
6. Les titres des mémoires devront être proposés au Pr Luc Mouthon avant le 30 juin de la deuxième année du DU, idéalement bien avant.
7. Les mémoires devront être adressés au Pr Luc Mouthon au plus tard le premier novembre faisant suite à la deuxième année du DU.